

Province de Québec
Municipalité de Barraute
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 05 octobre 2020, à 19 h. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux: Messieurs Alexandre Lupien et Claude Morin et Madame Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de M. Yvan Roy, maire. Le directeur général, M. Alain Therrien et Mme Sylvie Trudel, secrétaire à la direction générale, sont aussi présents à la séance.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2020-1005-183

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté:

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 03-09-2020, 08-09-2020 et du 11-09-2020
4. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
5. Correspondance
6. Première période de questions
7. Travaux municipaux
 - 7.1. Calendrier des travaux
 - 7.2. Suivi
 - 7.2.1. Vente pour taxes 2020 et 2021
 - 7.2.2. TECQ 19-23 – Prolongement réseau eau potable Route 397 Nord
 - 7.2.3. Projet prolongement égout secteur Mont-Vidéo
 - 7.2.4. Réparation bris d'aqueduc
 - 7.2.5. Écureur
 - 7.2.6. Règlement division districts électoraux
 - 7.2.7. Règlement d'emprunt # 167
 - 7.2.8. Invitation AFAT
 - 7.2.9. Offre de services - Mesures de boues
 - 7.2.10. Pulvérisateur pour l'aréna
 - 7.2.11. Publicité RNC Média
 - 7.2.12. Compte à recevoir
 - 7.2.13. Tonnage au 31 août 2020
 - 7.2.14. CSSH – Désignation des membres de la communauté
 - 7.2.15. Avenue des Riverains
 - 7.3. Autre information
8. Suivi des dossiers des conseillers
9. Souper de Noël
10. Halloween
11. Entente MRCVO – Matières recyclables
12. Mandat – Dépôt demande d'aide financière « Nouveaux Horizons pour les aînés »
13. Mandat – Dépôt demande d'aide financière pour la sécurité alimentaire
14. Félicitation – Bibliothèque de l'année 2019
15. Subvention bibliothèque
16. Campagne de financement OLO
17. Résultats appel d'offres public – 13^e Avenue et 2^e Rue Ouest
18. Vente terrain partie de ruelle – 5^e et 6^e Avenue
19. Informations diverses :
 - a) Covid-19 – Aide financière aux municipalités
 - b) Nouveau garage – achat d'installation
20. Deuxième période de questions
21. Levée de l'assemblée

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 03-09-2020, 08-09-2020 ET 11-09-2020

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu que les procès-verbaux de l'assemblée extraordinaire du 03 septembre 2020, de l'assemblée régulière du 08 septembre 2020 et de son ajournement du 11 septembre 2020 du Conseil soient et sont par la présente adoptés.

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

Comptes payés au 30 septembre 2020

1. Salaire net des employés et élus municipaux	50 010.34 \$
2. Gernier, Érik - Bottes de travail.....	144.79 \$
3. Roy, Yvan - Frais de déplacement.....	269.55 \$
4. Tremblay, Laurence - Frais de déplacement.....	100.00 \$
5. Ministère du travail - Programme de qualification eaux usées.....	117.00 \$
6. SSQ Groupe financier - Relevé prime d'assurance.....	2 942.80 \$
7. Revenu Québec - Remise du mois d'août	19 892.39 \$
8. Agence du revenu du Canada - Remise du mois d'août.....	5 015.24 \$
9. Tremblay, Jean-Claude - Achats plants serre	114.98 \$
10. Auger, Michel - Location de tracteur	820.00 \$
11. Chayer, Sébastien - Bottes de travail.....	109.22 \$
12. H2lab - Analyse d'eau potable	764.71 \$
13. Canadien national - Entretien passage à niveau, traverse aqueduc.....	649.49 \$
14. Intermarché Barraute - Serv. incendie, divers	107.95 \$
15. Intermarché Barraute - Serre, divers, écocentre	157.32 \$
16. Ministre des finances - Services Sûreté du Québec.....	52 908.00 \$
17. Cimco réfrigération - Réfrigération - Aréna.....	298.02 \$
18. SNC Lavalin Stavibel - Honoraires professionnels	2 776.65 \$
19. Beaulieu construction - Installer caniveau et séprateur d'huile.....	24 345.96 \$
20. Buro Plus Gyva - Imprimante, fourniture de bureau garage.....	800.76 \$
21. Toromont cat - Entretien rétrocaveuse	64.62 \$
22. Harnois énergie - Carburant diesel	4 424.49 \$
23. Gestion loca-bail - Photocopieur, archives numérisées	202.38 \$
24. Lamoureux DL & Ass. - Travaux garage municipal	1 682.77 \$
25. Lumen - Entretien poste d'aqueduc	400.97 \$
26. Centre du camion Mabo - Entretien camion.....	207.74 \$
27. Pyromont - Inspection	759.42 \$
28. Construction S.R.B. - Sciage de trottoir	1 358.29 \$
29. Bigué & Bigué, avocats - Honoraires professionnels	40.25 \$
30. Télédistribution Amos - Location système téléphonique	247.01 \$
31. Telus - Services mobiles véhicules.....	410.63 \$
32. Transport A.C.C. - Location chargeur Volvo	574.88 \$
33. UAP - Entretien camion	713.58 \$
34. Info Page - Frais de communication.....	95.37 \$
35. Télédistribution Amos - Service internet.....	143.60 \$
36. Les Entreprises Hardy - Essence	216.87 \$
37. Ferme Plamondon & Fils - Location pelle, temps homme.....	247.20 \$
38. Groupe Lexis Media - Publicité.....	97.73 \$
39. Ville d'Amos - Utilisation lieu d'enfouissement	8 061.07 \$
40. Autobus Maheux - Frais de messagerie.....	17.25 \$
41. Dicom Express - Frais de messagerie.....	50.33 \$
42. Les Entreprises Hardy - Essence, pneu, pièces.....	1 506.26 \$
43. Excavation Égide Bédard - Location rétrocaveuse.....	70.00 \$
44. FQM - Formation lotissement et avis de motion.....	350.50 \$
45. Centre du camion Mabo - Entretien camion.....	1 200.12 \$
46. Mécanique Gélinas - Essence, huile	852.32 \$
47. Pages jaunes - Communications	55.13 \$
48. Propane Élite - Propane	255.28 \$
49. SNC Lavalin Stavibel - Honoraires professionnels	3 227.09 \$
50. Excavation Val-d'Or - Concassage MG-20, 8000 tonnes.....	58 407.30 \$
51. Visa Desjardins - Achats bois parc de la Foire.....	262.36 \$

52. Zip lignes - Numéro civique.....	22.94 \$
53. Centre de services partagés - Normes d'ouvrages routiers	101.35 \$
54. Bell mobilité - Frais de cellulaires.....	997.70 \$
55. Centre de rénovation Barraute - Achat garage, serre, parc, aréna	3 266.39 \$
56. Groupe conseil Novo SST - Ajustement	5.19 \$
57. Kenworth Val-d'Or - Entretien camion, crédit	44.48 \$
58. MRC Vallée-de-l'Or - Recyclage	1 329.25 \$
59. SNC Lavalin Stavibel - Honoraires professionnels	569.13 \$
60. SNC Lavalin Stavibel – Hon. professionnels, TECQ 19-23, Mont-Vidéo 34	604.61 \$
61. Englobe corp. - Honoraires professionnels TECQ 19-23	19 707.29 \$
62. Les Entreprises Hardy - Essence	109.00 \$
63. Lumen - Achat garage	84.03 \$
64. Revenu Québec - TPS à payer	2 632.96 \$
65. Intermarché - Divers, entretien	84.53 \$
66. Usinage Lacroix - Location sky jak, entretien camion	559.38 \$
67. Francine Larose - Temps serre	700.00 \$
68. Roy, Yvan - Frais de déplacement.....	125.00 \$
69. Intermarché - Divers, marché public, serv. incendie	65.21 \$
70. Transport A.C.C. - Chargement gravier	114.98 \$
71. Tremblay, Laurence - Frais de déplacement.....	125.00 \$
72. Revenu Québec - TPS à payer	3 141.14 \$
73. Corporation du Mont-Vidéo - Publicité super chaise	431.16 \$
74. Salon Émeraude - Certificat cadeau	20.00 \$
75. Sanigear - Balance	14.37 \$
TOTAL	317 403.07 \$

Monsieur Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, informe les conseillers que les déductions à la source de la municipalité sont payées et à jour auprès des deux paliers gouvernementaux.

CORRESPONDANCE

MELCC – PROGRAMME SUR LA REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS DES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les quantités de matières résiduelles contenues dans les déclarations de lieux d'élimination pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 sont transmises par le MELCC. Ces données serviront au calcul de la subvention à laquelle la Municipalité aura droit afin de soutenir la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles.

MRC ABITIBI – PROGRAMME RÉNORÉGION

Copies des accusés réception aux citoyens ayant procédé à la demande d'aide financière au programme Rénorégion.

MELCC – RÈGLEMENT SUR L'ENCADREMENT D'ACTIVITÉS EN FONCTION DE LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT (REAFIE)

Plusieurs représentants du secteur municipal ont participé au nouveau règlement REAFIE, celui-ci a été publié à la Gazette officielle du Québec le 2 septembre dernier et entrera en vigueur progressivement à compter du 31 décembre 2020. Celui-ci constitue un allègement important des procédures d'autorisation environnementale auxquelles les municipalités doivent se soumettre.

MTQ – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

Le MTQ annonce une aide financière maximale de 206 903 \$ pour l'entretien des routes locales admissibles à la Municipalité. Après vérification auprès du MTQ, une modification à la lettre sera transmise par le MTQ, le montant sera révisé.

CENTRE NATIONALE DE SURVEILLANCE PAIR – PROGRAMME PAIR

Le programme Pair est un système automatisé d'appels quotidiens qui contacte ses abonnées chaque jour pour s'assurer qu'ils se portent bien. Pour offrir le programme, il faut s'abonner à un logiciel spécialisé, prendre les inscriptions, gérer les absences, recevoir et traiter les alertes et communiquer avec les répondants et les services d'urgence au besoin. Un sondage a été mis en ligne pour pouvoir adresser des recommandations au MSS pour une prise en charge par la CNSP et offrir un service clé en main à très faible coût.

COALITION BIODIVERSITÉ – DEMANDE DE MORATOIRE SUR LE BITI

La coalition biodiversité transmet leur documentation concernant le contrôle des insectes piqueurs à l'aide du BIT et du Ssph. Le rapport inclut les répercussions de l'utilisation de l'insecticide et recommandation pour des méthodes alternatives.

FQM – AIDE FINANCIÈRE DEUXIÈME VAGUE COVID- 19

Une aide financière a été annoncée aux municipalités afin de permettre plus spécifiquement à celles-ci de combler les besoins en matière de droits et mutation, loisirs et culture, mesures sanitaires, gestion des matières résiduelles, équipement informatique, aide aux personnes et aux entreprises, camps de jour, ainsi que les pertes de revenus liés à l'émission de permis, d'amendes et de pénalités.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne s'informe sur le cheminement pour la transmission d'une facture d'arpentage à recevoir pour l'achat d'une partie de terrain qu'elle a effectué. M. Alain Therrien lui explique que la facturation sera effectuée par la Municipalité au cours des prochains jours compte tenu du délai de réception de celle-ci.

Une employée qui a effectué des travaux d'entretien ménager lors de sa réaffectation dû à la pandémie, au cours du mois de mai 2020, informe les membres du conseil de la nécessité de procéder à l'achat d'une balayeuse centrale pour l'Hôtel de Ville. Des demandes de prix seront effectuées et l'analyse d'achat pourrait être réalisée lors de préparation budgétaire 2021.

TRAVAUX MUNICIPAUX ET ADMINISTRATIFS

CALENDRIER DES TRAVAUX

Le calendrier des travaux a été remis aux membres du conseil par le directeur des travaux publics lors du caucus.

SUIVI

VENTE POUR TAXES 2020 ET 2021

La MRC Abitibi a reçu l'autorisation du ministère pour reprendre les procédures de vente pour taxes de l'année 2020. La vente aura lieu le 29 octobre 2020 à 10 h au bureau de la MRC Abitibi. De plus, les procédures débiteront pour l'année 2021, celle-ci devrait avoir lieu le 8 avril 2021.

TECQ 19-23 – PROLONGEMENT RESEAU EAU POTABLE ROUTE 397 NORD

La signature et octroi de contrat officiel avec l'entreprise CML Entrepreneur général s'est déroulé mercredi le 30 septembre 2020. Les travaux débiteront dans la semaine du 13 octobre 2020.

PROJET PROLONGEMENT EGOUT SECTEUR MONT-VIDEO

Les travaux ont débuté ce matin avec l'équipe des travaux publics.

REPARATIONS BRIS D'AQUEDUC

Les réparations à la station d'alimentation en eau potable ont été effectuées le lundi 21 septembre 2020 se sont bien déroulées. Les travaux ont été terminés dès 9 h le matin, un communiqué avait été transmis à toute la population à titre de prévention advenant une problématique lors de la réalisation des travaux.

ÉCUREUR

La Municipalité de Barraute a procédé à l'achat de l'écureur. Celui-ci devrait arriver mercredi au Centre du camion Amos, ceux-ci effectueront l'inspection du véhicule.

REGLEMENT DIVISION DISTRICTS ELECTORAUX

Le règlement no 164 a été approuvé le 22 septembre dernier par la Commission de la représentation électorale du Québec.

REGLEMENT D'EMPRUNT #167

Le règlement d'emprunt modifié 167-1 a été approuvé par le MAMH le 23 septembre dernier décrétant une dépense de 767 771 \$ et un emprunt de 767 771 \$ pour l'exécution de travaux de prolongement au réseau d'eau potable dans le secteur de la Route 397 Nord (ancien réseau Barrette).

INVITATION AFAT

L'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue transmet l'invitation pour leur congrès qui se tiendra le 6 novembre 2020.

OFFRE DE SERVICES – MESURES DE BOUES

L'entreprise Écho-tech a procédé aux travaux de mesures de boues, ceux-ci étaient prévus aux prévisions budgétaires 2020 et l'entrepreneur habituel n'était pas disponible pour réaliser les travaux.

PULVERISATEUR POUR L'ARENA

Afin de pouvoir offrir les services à l'aréna dans la situation actuelle de la pandémie, un pulvérisateur a été acheté afin de procéder à la désinfection des chambres des joueurs.

PUBLICITE RNC MEDIA

La publicité télévisée est débutée, les photos utilisées à la publicité ont été prises avec un drone. Le secteur du lac Fiedmont n'a pu malheureusement être photographié dû aux forts vents présents lors de la prise de photo avec le drone.

COMPTES A RECEVOIR

M. Alain Therrien présente l'état des comptes à recevoir au 30 septembre 2020.

2020-1003-186

TAUX D'INTÉRÊTS – TAXES MUNICIPALES

Attendu que la Municipalité de Barraute dans le souci d'aider les citoyens de la Municipalité de Barraute dans la situation de pandémie de la COVID19 a suspendu le taux d'intérêt prévu au Règlement de taxation # 163 jusqu'au 30 septembre 2020;

Attendu que l'état d'urgence sanitaire est prolongé par les instances gouvernementales;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute suspende le taux d'intérêt prévu au Règlement de taxation # 163 et fixe celui-ci à « 0 % » pour les versements de taxes municipales prévus le 30 septembre 2020, et ce, jusqu'au 30 novembre 2020 compte tenu de l'état d'urgence sanitaire prévue par le décret no 177-2020. La présente résolution a effet depuis le 30 mars 2020.

TONNAGE AU 31 AOUT 2020

M. Therrien dépose le rapport de tonnage au 31 août 2020..

2020-1005-187

CSSH – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE

Attendu qu'un représentant de la Municipalité de Barraute est essentiel pour siéger au nouveau conseil d'administration du Centre de services scolaires Harricana est essentiel à l'implication pour la communauté barrautoise;

Attendu que des candidats du milieu seraient favorables pour les citoyens de Barraute;

Attendu que les élus municipaux ne peuvent déposer leur candidature ;

Attendu que M. Alain Therrien a plusieurs années d'expérience en milieu scolaire et municipal ;

Attendu que les membres du conseil poursuivent leur recrutement auprès de candidats potentiels de la municipalité ;

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Barraute appuie la candidature de M. Alain Therrien, directeur général, à siéger au nouveau conseil d'administration du Centre de services scolaire Harricana. Il est proposé également que les membres du conseil continuent de recruter d'autres représentants d'ici vendredi le 9 octobre auprès de la communauté et dans l'éventualité de l'intérêt d'un candidat répondant aux critères pour le poste, au nom de la Municipalité les membres du conseil appuient sa candidature.

2020-1005-188

AVENUE DES RIVERAINS

Attendu que des travaux de nivelage ont été effectués sur l'avenue des Riverains ;

Attendu que cette avenue est un chemin appartenant à la Municipalité ;

Attendu que lors de l'ajournement du 11 septembre 2020, M. Alain Therrien a informé le conseil municipal que des travaux, pour ce secteur, étaient requis en préparation de la saison de déneigement à l'hiver 2021 ;

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Barraute procède au remboursement des travaux acquittés par le promoteur du secteur.

AUTRE INFORMATION

Aucune autre information n'est ajoutée.

SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

Aucune information n'est transmise par les conseillers présents.

2020-1005-189

SOUPER DE NOËL

Attendu la situation actuelle de pandémie;

Il est résolu à l'unanimité d'annuler le souper de Noël pour l'année 2020 et d'offrir un certificat cadeau de 75 \$ aux employés municipaux en remplacement du repas prévu tel que décrit à la politique de reconnaissance des employés municipaux.

2020-1005-190

HALLOWEEN

Attendu la présente situation de la pandémie COVID-19;

Attendu que des mesures strictes de distanciation sociale seront à respecter;

Attendu que le respect des mesures d'hygiène sera difficile à appliquer;

Il est résolu à l'unanimité de ne pas autoriser la traditionnelle cueillette de friandises dans les rues de la municipalité de Barraute.

2020-1005-191

ENTENTE MRCVO – MATIÈRES RECYCLABLES

Attendu que l'entente entre la Municipalité de Barraute et la MRC de La Vallée-de-l'Or ont renouvelé leur entente en mai 2019 jusqu'en mai 2021;

Attendu que la MRC de La Vallée-de-l'Or a dû modifier l'entente suite à leur appel d'offres ENV-2020-018;

Attendu que des vérifications ont été effectuées par le directeur général et que les prix ont tous augmenté;

Attendu que la Municipalité de Barraute souhaite renouveler l'entente transmise par la MRC de La Vallée-de-l'Or (Entente # ENV-2019-034) ;

En conséquence, il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu d'autoriser et mandater le directeur général à signer et renouveler l'entente concernant le traitement et les transports des matières résiduelles recyclables de la Municipalité de Barraute avec la MRC de La Vallée-de-l'Or du 1er septembre 2020 au 31 décembre 2021, entente # ENV-2019-021.

2020-1005-192

MANDAT – DÉPÔT DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE « NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS »

Attendu que la Municipalité de Barraute a le souci d'offrir des projets visant à améliorer la qualité de vie pour les citoyens de son territoire;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu de mandater et autoriser M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier à déposer et signer pour et au nom de la Municipalité de Barraute, une demande de soutien financier dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons pour les aînés ».

2020-1005-193

MANDAT – DÉPÔT DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Attendu que la Municipalité de Barraute a le souci d'offrir des projets visant à améliorer la qualité de vie pour les citoyens de son territoire;

Attendu que la Municipalité de Barraute a mis en place un projet serre et jardins au cours de l'année 2019;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu de mandater et autoriser M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier à déposer et signer pour et au nom de la Municipalité de Barraute, une demande de soutien financier dans le cadre de l'appel de projets pour faire accroître la sécurité alimentaire en Abitibi-Témiscamingue.

2020-1005-194

FÉLICITATION – BIBLIOTHÈQUE DE L'ANNÉE 2019

Il est unanimement résolu que la Municipalité de Barraute transmette ses plus vives félicitations à la responsable de la bibliothèque municipale Mme Lilaine Cayouette, ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui oeuvrent à sa bonne marche, pour le prix obtenu par le réseau Biblio. La bibliothèque de Barraute s'étant mérité le prix de « Bibliothèque de l'année 2019 » pour l'excellence des services à la population et son dynamisme.

SUBVENTION BIBLIOTHÈQUE

Une somme de 25 000 \$ a été transmise par le Réseau Biblio pour des rénovations à la bibliothèque de Barraute. Des vérifications seront effectuées auprès du conseiller responsable de la bibliothèque ainsi qu'auprès de l'équipe municipale pour cibler les besoins ainsi que les effectifs en personnel disponibles pour la réalisation de travaux ou le report du projet.

2020-1005-195

CAMPAGNE DE FINANCEMENT OLO

Attendu que le CISSSAT a transmis une demande d'aide financière à la Municipalité de Barraute dans le cadre de leur levée de fonds pour la Fondation OLO ;

Attendu que la Fondation OLO offre de l'aide aux parents dans le besoin, incluant les familles habitant sur le territoire de la Municipalité de Barraute;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute offre une aide financière au montant de 200,00\$ dans le cadre de la campagne de financement de la Fondation OLO du CISSSAT.

RÉSULTATS APPEL D'OFFRES PUBLIC – 13^E AVENUE ET 2^E RUE OUEST

Les ouvertures de soumissions ont été réalisées pour les travaux de pavage et bordure de la 13^e Avenue et 2^e Rue Ouest. Suite aux résultats élevés obtenus, les travaux seront reportés au printemps 2021. Un nouveau processus d'appel d'offres public aura lieu à ce moment.

2020-1005-196

VENTE PARTIES DE RUELLE – 5^E ET 6^E AVENUE

Attendu que des demandes de citoyens ont été transmises aux membres du conseil municipal pour procéder à l'achat de parties de ruelle située entre la 5^e et 6^e Avenue;

Attendu que la Municipalité de Barraute a le souci d'équité envers ses citoyens;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de mandater et autoriser M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier de la Municipalité de Barraute à offrir à chaque propriétaire concerné la possibilité d'achat d'une partie de la ruelle annexant leur propriété pour un montant de 1,00 \$ / pied carré.

2020-1005-197

FORMATION POMPIER

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Barraute désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Barraute désire ajouter 1 pompier pour le programme Pompier I à la cohorte de l'année financière **2018-2019**.

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Abitibi en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par M. Claude Morin et appuyé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Abitibi.

2020-1005-198

RAPPORT ANNUEL 2019 – SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SECURITE INCENDIE

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi a été attesté le 17 septembre 2009;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, toutes les autorités locales parties prenantes à un schéma doivent adopter un rapport annuel pour l'exercice précédent;

ATTENDU que la ville de *ou* la municipalité de Barraute a fourni à la MRC d'Abitibi toutes les informations demandées pour la production d'un rapport pour l'année 2019, et ce tel que requis selon l'action numéro 35 du schéma en vigueur à la MRC.

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que suite à la recommandation du directeur du service incendie, la Municipalité de Barraute adopte le rapport annuel 2019 tel que présenté.

INFORMATIONS DIVERSES

COVID 19 – Aide financière

Mme Suzanne Blais, députée a annoncé à M. Yvan Roy, maire, une aide financière totalisant une somme 100 544 \$ en aide à la Municipalité dans le contexte actuel de la pandémie.

2020-1005-199

INSTALLATION NOUVEAU GARAGE

Attendu qu'une nouvelle installation de portes sur rails est requise au nouveau garage pour faciliter les travaux réalisés dans celui-ci;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute approuve et procède à l'achat et installation du nouveau système de rails et portes au garage municipal pour un montant de 2 460 \$.

DEUXIEME PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée durant la période prévue à cet effet.

2020-1005-200

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu d'ajourner la présente assemblée à 20 h 05.

M. Yvan Roy
Maire

M. Alain Therrien
Dir. général – Sec. Trésorier